

Biosécurité dans les élevages de Porcs

(focus plein-air)

Objectifs de la formation

-Connaître les bases scientifiques et épidémiologiques de la peste porcine africaine. Être capable de concevoir et de gérer un plan de biosécurité. Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

Enjeux

Se former sur la nouvelle réglementation et délivrer l'attestation de formation obligatoire à celles. ceux qui ne l'ont pas encore. Revenir sur certains points de la réglementation, qui sont insuffisamment développés par les autres intervenants et d'envisager des solutions.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

Programme
14 janvier 2021

Accueil à partir de 9h00 à distance

9h15 - 9h45 : Accueil, introduction et présentation de la session et des objectifs, ajustement de la formation dans son déroulé, suivant les attentes des participant_e_s.

Matinée

09h45 : Connaître les bases scientifiques de la PPA (virus de la PPA, reconnaître la maladie, réservoirs et vecteurs, évaluation des risques, situation épidémiologique)

- 10h45 : PAUSE

- 10h55 : concevoir et gérer son plan de biosécurité (l'arrêté du 16/10/2018 ; définition des zones, barrières et flux, points clefs de la biosécurité)

- 13h00 : fin de la première matinée

* Proposition d'essayer de travailler chez soi sur son plan de biosécurité entre les deux matinées qui pourra nous être transmis pour mutualisation et analyse collective pour vérifier les acquis de la formation et compléter là où cela serait nécessaire le projet de plan de biosécurité de chaque stagiaire qui aura fait l'exercice.

15 janvier 2021

- 09h : Accueil - reprise et questions de compréhension et complémentaires suite à la veille.

- 09h30 : cas concrets des plans de biosécurité travaillés depuis la veille et synthèse des travaux des stagiaires.

- 10h55 : PAUSE

- 11h00 : Plan de nettoyage, désinfection, dératisation

- 12h00 : Examen des documents constituant le plan de biosécurité

- 13h00 : Clôture de la journée, Bilan, Évaluation et Perspectives.

- 13h15 : fin de la deuxième matinée

Dates, lieux et intervenants

14 janv 2021 Plateforme collaborative Zoom
09:30 - 13:00 (3,5hrs) 93170

Roxanne Mitralias, animatrice sanitaire à la Conf' Paysanne nationale, suivi du dossier PPA au niveau national et formatrice biosécurité porcine depuis 2019.

15 janv 2021 Plateforme collaborative Zoom
09:30 - 13:00 (3.5hrs) 93170

Roxanne Mitralias, animatrice sanitaire à la Conf' Paysanne nationale, suivi du dossier PPA au niveau national et formatrice biosécurité porcine depuis 2019.

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires

Organisée par Fadear

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 25€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

- voir conditions tarifaires détaillées

dans le programme ci joint à télécharger

en pdf

Plus de renseignements

julien Melou

jmelou@fadear.org

Fadear

104 rue Robespierre

93170 Bagnolet

Tel. 0143634150

Chaque stagiaire doit disposer du

matériel informatique nécessaire et d'un

accès à internet pour suivre la

formation.